



# COMMUNIQUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

OTTAWA - CANADA

No. 86

NE PAS PUBLIER AVANT 8 P.M.  
JEUDI, 7 DÉCEMBRE

## Ouverture de missions canadiennes au Cameroun et au Tanganyika

Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Howard Green, annonce aujourd'hui que le gouvernement canadien a décidé d'élargir ses rapports diplomatiques avec les Etats indépendants d'Afrique. Ottawa se propose d'ouvrir bientôt deux nouveaux postes, soit un haut-commissariat à Dar-es-Salaam, au Tanganyika, et une ambassade à Yaoundé, capitale de la République fédérale du Cameroun.

Le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République fédérale du Cameroun qui d'ores et déjà entretiennent d'excellents rapports sur divers plans, ont convenu d'échanger des missions diplomatiques au rang d'ambassade. Le Gouvernement canadien enverra prochainement à Yaoundé un Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire tandis que le Gouvernement du Cameroun accréditera plus tard un Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire au Canada.

Le Gouvernement canadien projette d'établir des relations diplomatiques avec plusieurs autres Etats africains d'expression française, en accréditant auprès d'eux l'ambassadeur du Canada au Cameroun. Un autre communiqué officiel portant sur ce sujet sera publié sous peu.

Le Canada veut nouer des rapports avec les Etats africains francophones parce que l'Afrique joue un rôle toujours plus important sur la scène mondiale, et que ces Etats exercent une influence considérable sur le continent africain comme au sein des Nations Unies. Leurs délégués ont joué un rôle fort positif lors des délibérations de l'Assemblée générale, et les représentants du Canada ont souvent eu l'occasion de travailler en étroite co-operation avec eux.

Héritiers du patrimoine culturel de la France, à l'instar du Canada, les Etats africains d'expression française tiennent à établir des relations avec notre pays. L'ouverture d'une ambassade à Yaoundé fournira une excellente occasion de renforcer ces liens naturels. Dans le courant de 1961, Ottawa a lancé un programme d'aide pour l'éducation qui offrira chaque année aux pays francophones d'Afrique un montant de \$300,000. Notre nouveau poste diplomatique participera à l'administration de ce programme et contribuera sans doute à étendre les bienfaits des programmes d'assistance technique dans les domaines où le Canada pourra se rendre utile.

Le Tanganyika va accéder à l'indépendance le 9 décembre 1961. La nomination immédiate d'un haut-commissaire à Dar-es-Salaam indique l'importance que le Canada accorde à l'établissement d'étroites relations avec ce nouveau membre indépendant du Commonwealth. Comptant 9 millions d'habitants, et ayant su instaurer une collaboration harmonieuse

entre ses divers groupes ethniques, le Tanganyika jouira d'une influence considérable auprès des dirigeants africains.

On s'attend à ce que les points d'intérêt commun se multiplient entre le Canada et le Tanganyika après l'accession de ce dernier à l'indépendance, comme ce fut le cas pour les autres nouveaux Etats africains appartenant au Commonwealth. La mission canadienne à Dar-es-Salaam aura un rôle important, surtout dans le domaine de l'assistance technique et de l'aide pour l'éducation, dans le cadre du Programme spécial d'aide aux pays africains du Commonwealth.

Le commerce du Canada avec les pays de l'Afrique orientale et occidentale ne pourra que bénéficier de l'établissement de ces nouvelles missions diplomatiques grâce aux débouchés nouveaux qu'elles révéleront.